# Habilitation électrique chargé d'intervention générale BR Recyclage

Formation continue

**Durée**
1,5 Jour

**Lieux**
Mantes-la-Ville, Emerainville, Tremblay-En-France - PN2, Melun-Vaux-le-Pénil,

**Support**
Fascicule

**Coût**
230 € HT/jour

**Domaines de formation**
Sécurité Réglementaire
Ascenseur

**Prérequis**
Habilitation électrique valide ou en fin de validité

## Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre selon la norme NF 18-510
- Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail
- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

## Programme détaillé

**Programme théorique** :

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Citer les limites de son titre d'habilitation,
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique,
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés,
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations,
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés,
- Citer les équipements de protection collective (EPC) et leur fonction,
- Citer les moyens de protection individuelle (EPI) et leurs limites d'utilisation,
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération,
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans spécifiques aux opérations,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel dans un environnement électrique,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

**Programme pratique** :

- Identifier les limites et les zones d'environnement,
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation,
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie,
- Appréhender une zone de voisinage,
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection,
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés,
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations,
- Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations,
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail,
- Éliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcée,
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité,
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

*Seul savoir-faire non abordé: renseigner un avis de réquisition (seulement si nécessaire).*

# Habilitation électrique chargé d’intervention générale BR Recyclage

Formation continue

## Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur, un poste technique équipée de systèmes modularisés, de systèmes de production didactisés et des EPI.

## Modalités de suivi et d'évaluations

Quizz et/ou mise en situation

## Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre démarche handicap

### Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr

Dernière mise à jour : 27/07/2026